

## Groupes de travail d'intervenants de la CAJO

### Aller de l'avant : la réglementation des courses de chevaux en Ontario

Après la publication du *Rapport sur les constatations* pour le projet « Aller de l'avant : la réglementation des courses de chevaux en Ontario » de la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario (CAJO), la semaine dernière, trois groupes de travail sont mis en place pour examiner et présenter des recommandations en matière de réforme de politiques dans les domaines suivants :

- L'utilisation de drogues chez les chevaux
- L'arbitrage
- La santé et la sécurité (des chevaux et des humains)

Les groupes de travail auront le mandat de s'assurer que les recommandations sont concrètes et intègrent le mieux possible les besoins et les intérêts de l'ensemble de l'industrie.

Chaque groupe sera composé de 10 à 15 membres, idéalement comprenant une gamme de participants à l'industrie représentant les trois races. Dans le cas du groupe de travail sur l'utilisation de drogues chez les chevaux, l'Agence canadienne du pari mutuel (ACPM) travaillera en partenariat avec la CAJO pour faciliter la discussion sur la réforme de cette politique importante.

Les groupes de travail seront établis de la façon suivante :

Groupe	Programme relatif aux drogues chez les chevaux	L'arbitrage	La santé et la sécurité (des chevaux et des humains)
Membres	Chaque groupe sera idéalement composé de 10 à 15 membres, représentant une large gamme d'intérêts pour les trois races.		
Fréquence des réunions	3 à 5 réunions Avril et juillet 2017 (environ une par mois)	3 à 5 réunions Avril et juillet 2017 (environ une par mois)	3 à 5 réunions Debutant de la fin de l'été 2017 (environ une par mois)
Parmi les sujets qui feront l'objet de discussions, on peut citer :	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la règle des 90 jours</li> <li>• le processus relatif aux résultats positifs de tests</li> <li>• les pénalités et les suspensions pour des tests positifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les normes relatives aux vidéos</li> <li>• les communications de la part des officiels de courses</li> <li>• les infractions sur la piste, les pénalités et les suspensions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le bien-être des chevaux</li> <li>• les normes en matière de sécurité</li> </ul>

Si vous souhaitez participer à l'un des groupes de travail, veuillez envoyer votre déclaration d'intérêt, y compris une brève description de votre expérience dans l'industrie et vos coordonnées, à l'adresse [connect@agco.ca](mailto:connect@agco.ca) au

## Groupes de travail d'intervenants de la CAJO Aller de l'avant : la réglementation des courses de chevaux en Ontario

plus tard le **vendredi 10 mars 2017**. La CAJO annoncera les membres des groupes de travail lorsqu'ils seront déterminés.